



REFUS DE PROLONG PRET RELAIS / DEBIT TOTAL SUR COMPTE

Par **Alexalex**, le **19/04/2013** à **16:26**

Bonjour,

L'échéance des 6 mois de prolongation de mon prêt relais (18 mois en tout à ce jour) venant d'arriver, ma banque m'a totalement vidé mon compte en banque et je suis débitrice maintenant du montant du prêt relais soit 900 000 euros. Elle refuse de me remettre les 10 000 euros que j'avais pour vivre et qu'elle m'a également pris.

Ce prêt relais a été contracté conjointement avec mon mari, moi seule ayant pris une assurance.

Mon mari est décédé il y a 4 mois. Il n'y a pas de succession en cours puisque communauté universelle. Et comme pas d'assurance à son nom, pas possible de baisser la dette.

J'ai demandé la prolongation du prêt relais de 6 mois car j'ai un appartement à vendre et un viager à faire pour pouvoir rembourser la totalité des prêts (relais et travaux). La banque était tout à fait d'accord il y a deux mois et elle m'avait même dit que je n'aurais pas de frais de dossier pour cela ; et maintenant que je leur ai signalé le débit énorme de mon compte que j'ai appris par hasard en le consultant par téléphone, et bien leur première réponse a été que c'était une erreur et que tout aller rentrer dans l'ordre ; et maintenant leur propos a changé et il faut que je trouve un acquéreur sous 10 jours car avec un compromis signé ils pourront faire quelque chose (recalculer ma dette en fonction de ce qu'il me restera à payer).

Est ce normal ? Quel recours ai-je face à la banque ?

Merci de vos conseils,